

SYNTESIS® LINE EI30 Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

Selon l'article 2, paragraphe j, décret 21.06.2004

« Normes techniques et procédurales pour la classification de la résistance au feu et l'approbation des portes et autres éléments de fermeture »

Fermeture résistante au feu

Nom porte	Classe de résistance	Norme	Homologation
X376	EI30	UNI EN 1634-1	TV307EI2030P003

PORTE COULISSANTE À FLEUR DE MUR **VERSION PLAQUES DE PLÂTRE**

0394

Cher client,

Vous venez d'acquérir un produit **ECLISSE**. Nous espérons que vous apprécierez sa qualité et ses fonctions atteintes grâce à un processus de production qui combine technologie moderne et menuiserie traditionnelle. Les certifications concernant la résistance au feu selon les normes françaises et européennes sont une garantie

Les matériaux doivent être stockés dans un endroit couvert, sec et non exposé au soleil.

Les matériaux ne doivent pas être soumis à des chocs, des chutes ou tout type de choc qui pourrait compromettre leur intégrité du point de vue esthétique, fonctionnelle et à la sécurité des personnes.

Suivez strictement les spécificités du montage. Utilisez les outils et les supports indiqués pour assurer la bonne ergonomie ainsi que le bon fonctionnement du produit.



PAS D'EXPOSITION ENVIRONNEMENTALE!



Responsabilité du propriétaire de l'entreprise

d'exécution répondant aux normes les plus strictes.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1 : 2013 (4.1 et A.2.2), le propriétaire du produit est la personne responsable de l'environnement dans lequel toute activité est soumise au règlement de prévention des incendies.

Son travail est d'installer correctement la porte, vérifier l'efficacité de la porte au moyen d'un plan de surveillance et d'un plan d'entretien périodique régulier, suivre les indications de réglementation, de normes techniques, d'instructions, d'installation, d'utilisation et de maintenance du livret transmis par le fabricant. Il doit garantir que tout dommage ou toute détérioration des performances pendant la durée de vie du produit soit immédiatement réparé

- que les interventions de maintenance envisagées (dans le livret) soient pleinement mises en oeuvre
- que la déclaration d'installation, la documentation relative à la porte et à l'entretien soient conservées

Instructions de sécurité de base.

L'installation et la maintenance du produit impliquent l'utilisation d'équipements électriques ou alimentés par batterie tels qu'une visseuse, une perceuse à percussion ou une scie circulaire. Certains de ces équipements utilisés pourraient avoir des caractéristiques inflammables ou nocifs (se référer aux informations sur les emballages individuels).

Les plans de sécurité préparés par l'installateur (POS, PSC) doivent au moins inclure l'évaluation des risques liés à la manutention manuelle des charges, à l'utilisation des équipements en mouvement (découpe, écrasement) et à la manipulation de certaines pièces pouvant avoir des surfaces pointues. C'est pourquoi, nous recommandons le port :

- de gants et de lunettes de protection
- de chaussures de sécurité
- de casque anti-bruit



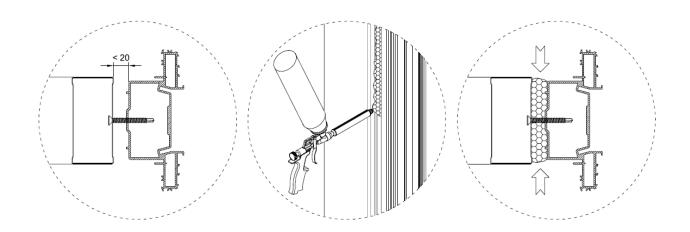
Opérations avant assemblage du châssis.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1 : 2013 (6.1) pour l'exécution de l'installation, l'installateur doit prendre en compte les éléments suivants:

- 1) L'existence d'un contrat formalisé avec les missions des parties;
- 2) La disponibilité des instructions du client ou de son représentant (par exemple Directeur des Travaux), ces instructions peuvent être contenues dans les documents du projet et avoir comme contenu l'emplacement du chantier, les types de produits à poser, le type de support de maçonnerie;
- 3) Description du site : localisation détaillée des sites de pose des portes individuelles, description des particularités à prendre en compte dans les zones de pose et référents dans l'organisation du site;
- 4) L'accessibilité des hommes, des véhicules et des produits à poser, les itinéraires et les horaires, les dates de début et de fin;
- 5) L'identification des ressources et des équipements nécessaires : composition de l'équipe de pose ; échafaudage, équipement de levage, etc. : les services disponibles (électricité) et ceux à fournir;
- 6) Les conditions / modalités de sécurité (POS) propres à l'entreprise et les spécificités du site (PSC) (à ajouter aux indications de base précédentes);
- 7) L'état d'avancement des travaux de délimitation, des prédispositions nécessaires à l'installation (état des supports, systèmes électriques possibles) et des éventuelles opérations à prévoir et / ou prévues, traçant les plans de référence par rapport aux planchers et aux cloisons.

Vérifiez que les dimensions indiquées à la commande correspondent à celles de l'emplacement du châssis. Trois possibilités:

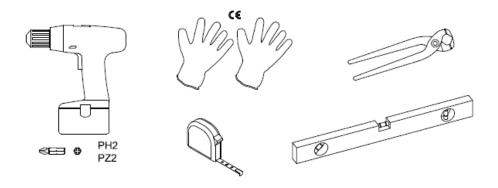
- 1) Les mesures correspondent: vous n'avez pas de compensation ou de découpe à faire.
- 2) Les dimensions de l'emplacement du châssis sont inférieures à celles indiquées sur la commande: vous devez adapter l'emplacement aux dimensions nécessaires.
- 3) Les dimensions de l'emplacement du châssis sont supérieures à celle indiquées sur la commande (sous conditions de 20 mm max de chaque côté): nous vous conseillons de compenser avec de la mousse ignifuge. Voir le schéma ci-dessous.





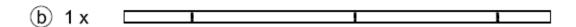
Assemblage du châssis.

Équipements requis pour l'assemblage:



Composants:











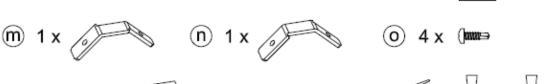








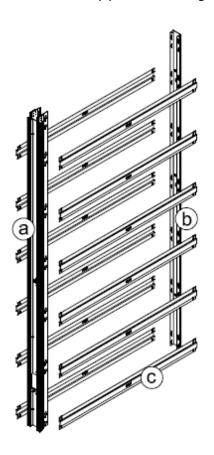


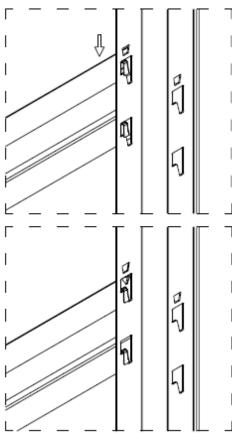




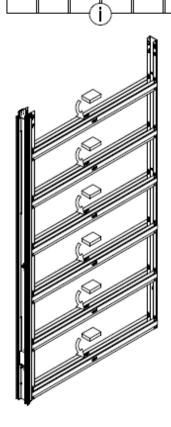
Le châssis peut être fourni soit en kit à assembler, soit pré-assemblé.

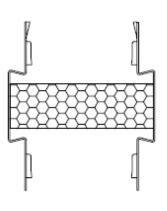
Dans le premier cas, procéder au positionnement des traverses horizontales (c) entre les montants avant (a) et les montants arrière (b). Les assembler grâce aux crochets appropriés.





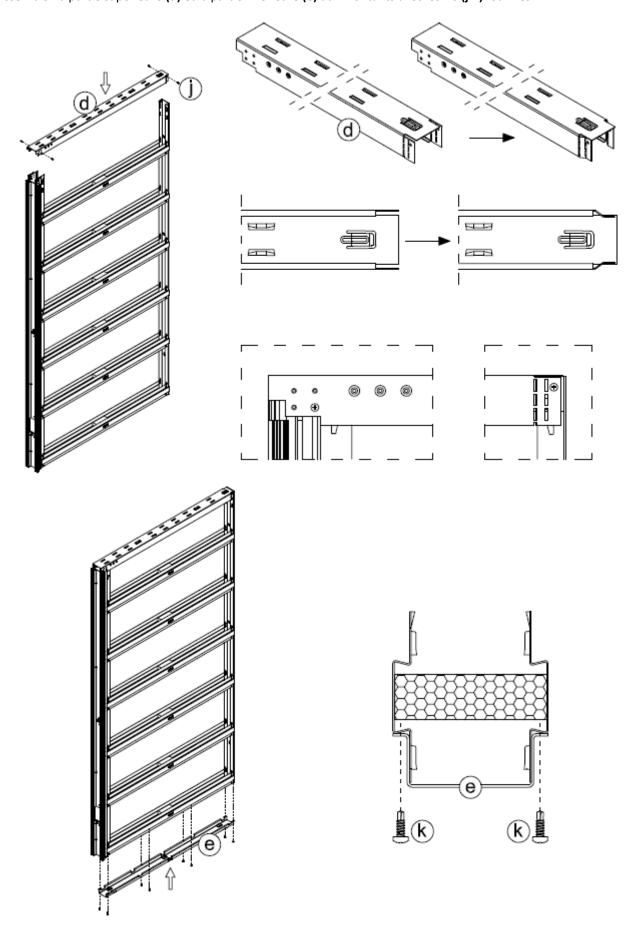
Insérer les cales en polystyrène (i) entre les traverses horizontales pour fortifier leur rigidité.





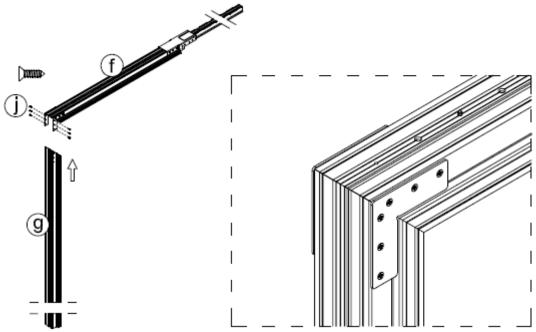


Assembler la partie supérieure (d) et la partie inférieure (e) aux montants avec les vis (j-k) fournies.

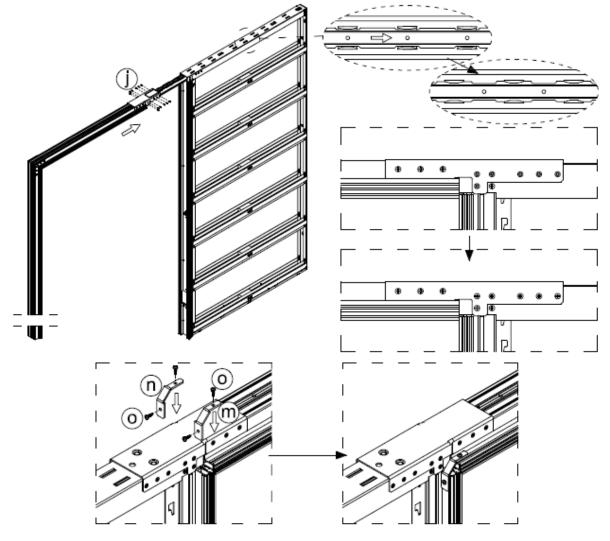




Avec les joints en L et les vis (j) fournies, joindre le montant de butée en métal (g) avec la traverse supérieure (f).

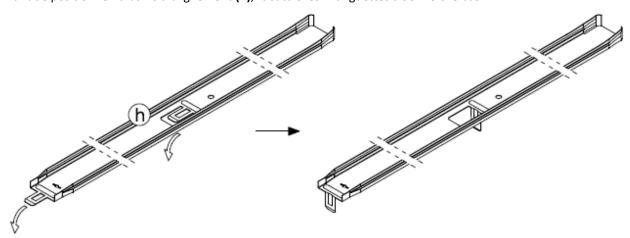


Ensuite, insérer l'autre extrémité de la traverse avec le coffre du châssis précédemment monté. **Attention!** Le rail doit être inséré à l'intérieur de la partie supérieure du coffre.

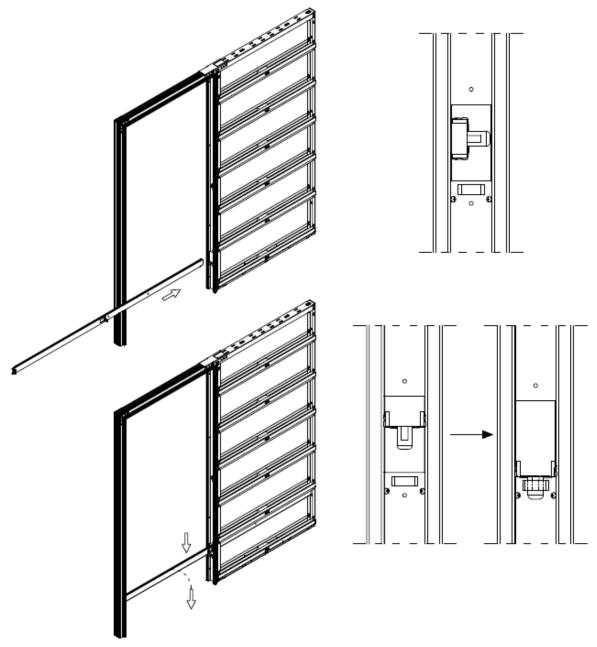




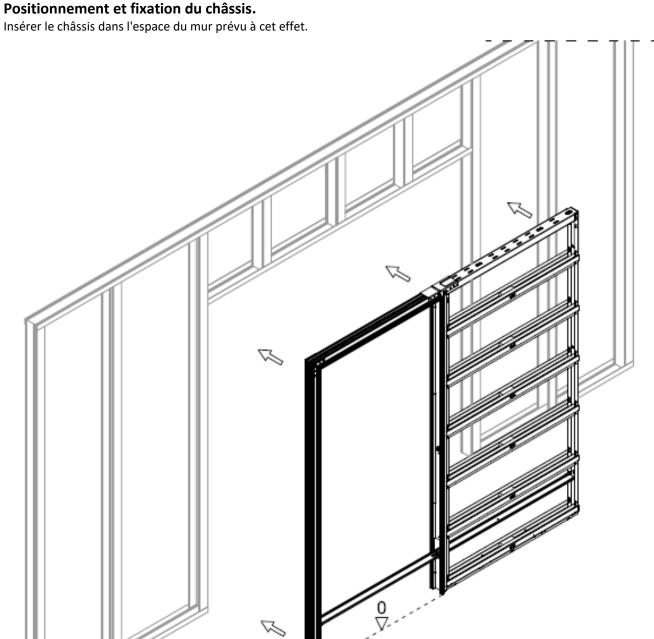
Avant de positionner la barre d'alignement (h), rabattre les 2 languettes à 90° vers le bas.



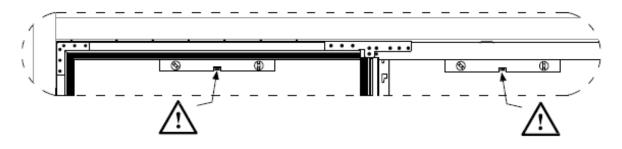
Insérer les languettes de la barre d'alignement dans les crochets appropriés, situés entre le montant de butée et les montants de passage.





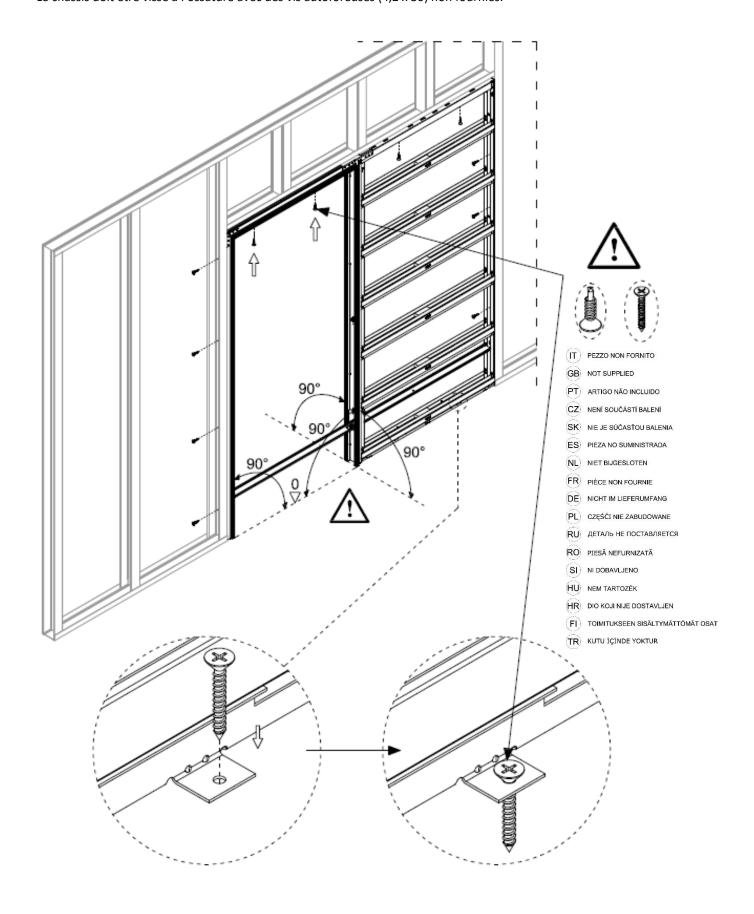


Vérifier la bonne installation.

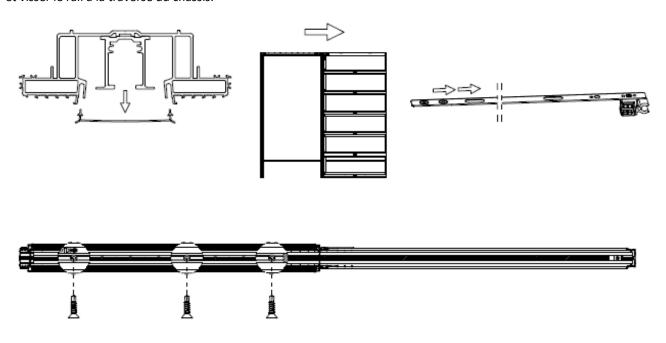




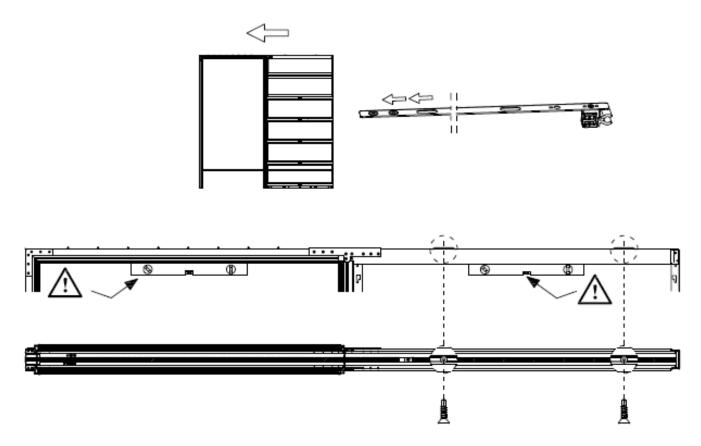
Fixer le cadre à l'ossature métallique en plaques de plâtre. Le châssis doit être vissé à l'ossature avec des vis autoforeuses (4,2 x 30) non fournies.



Pour fixer la partie supérieure du châssis, retirer la gaine de protection de la traverse, pousser le rail au fond du coffre et visser le rail à la traverse du châssis.



Déplacer le rail dans la direction opposée pour garantir la fixation en prenant toujours soin de maintenir le châssis. Visser l'ensemble au niveau de la traverse du coffre du châssis.

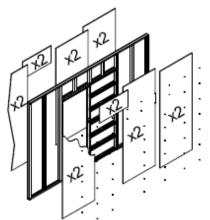




TROIS SOLUTIONS POSSIBLES POUR LE MONTAGE DE VOTRE CLOISON

Montage de la cloison (A) - 1ère solution

Fixer les plaques de plâtre sur l'ossature métallique et le châssis.



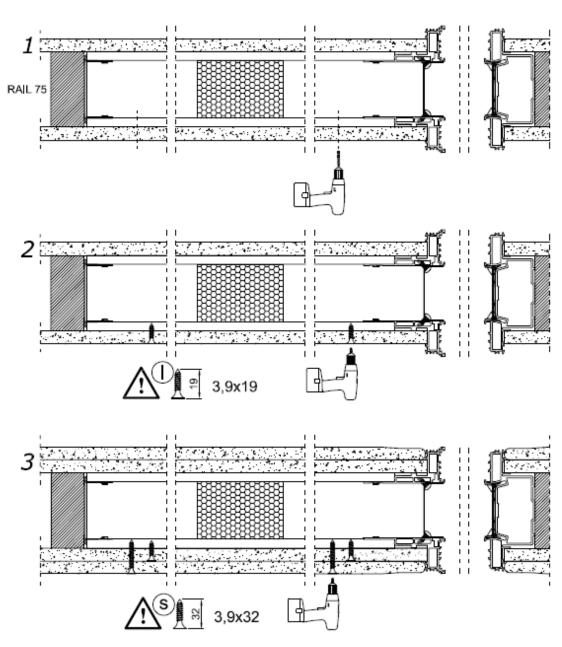


1ère solution:

Sur la cloison* : un rail 75 et deux plaques de plâtre BA13.

Sur le châssis* : deux plaques de plâtre BA13

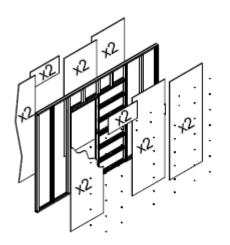
*par face





Montage de la cloison (B) - 2ème solution

Fixer les plaques de plâtre sur l'ossature métallique et le châssis.





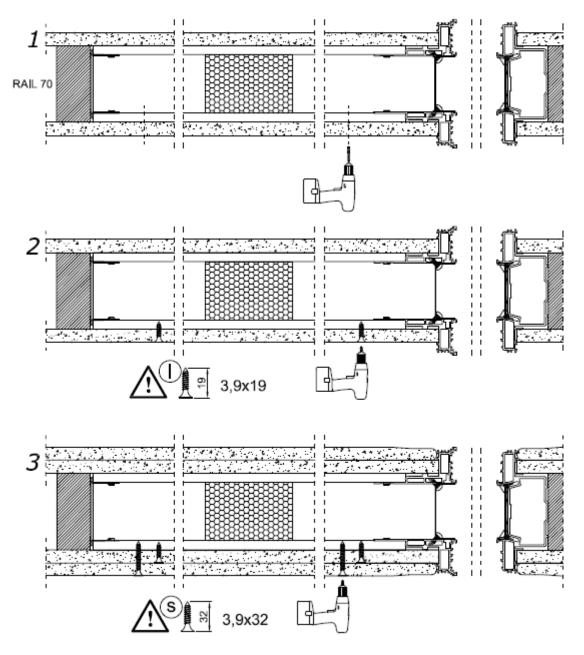
2ème solution:

Sur la cloison* : Un rail 70, une plaque de plâtre BA13

et une plaque de plâtre BA15.

Sur le châssis* : deux plaques de plâtre BA13

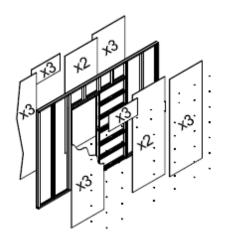
* par face





Montage de la cloison (C) - 3ème solution

Fixer les plaques de plâtre sur l'ossature métallique et le châssis.

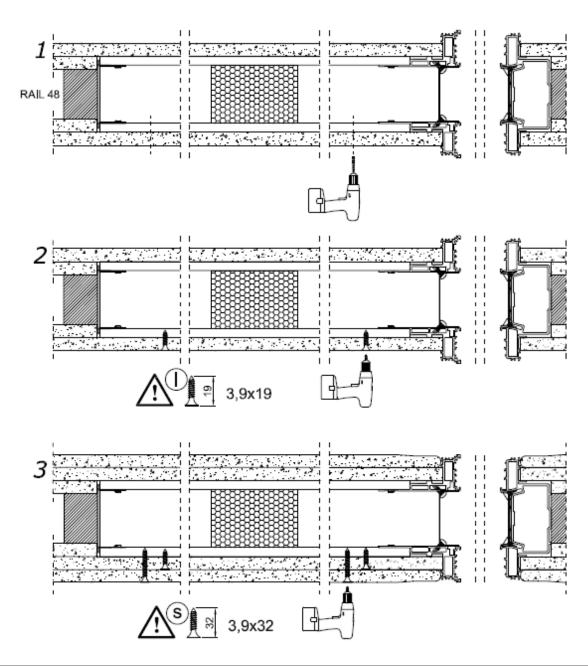




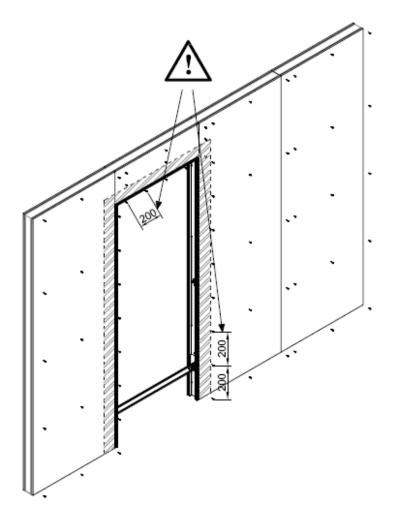
3ème solution:

Sur la cloison* : Un rail 48, trois plaques de plâtre BA13. Sur le châssis* : deux plaques de plâtre BA13.

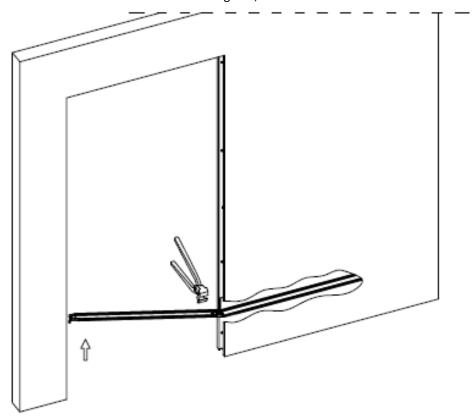
* par face





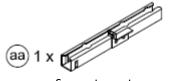


Una volta fissato il telaio e rifinito con le lastre in cartongesso, rimuovere la barra di allineamento.



ECLINE

Quincaillerie.



ECLISS

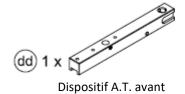


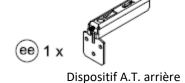


Support arrière



Cache de support















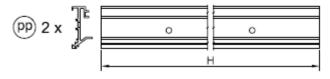


















Fermeture automatique

2 X Joints noirs 40 x HP

Joints intumescents

w 2 x Joints noirs 20 x H

xx 3 x Joints blancs 10 x 2100

(uu) 1 x Joint noir 40 x LP

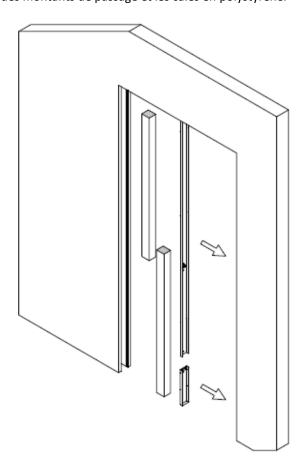
w 2 x Joints noirs 20 x L

(yy) 1 x Joint noir 20 x 800

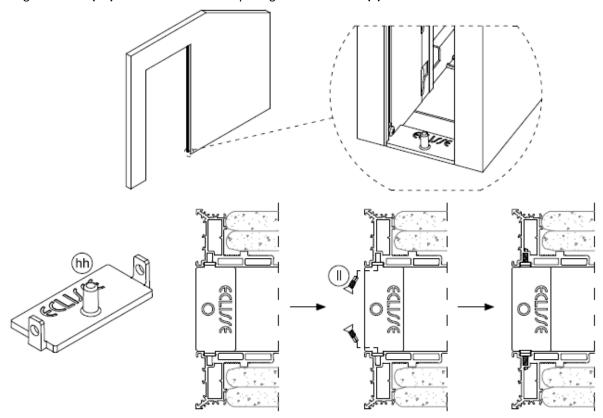


Guide au sol.

Retirer la protection au niveau des montants de passage et les cales en polystyrène.



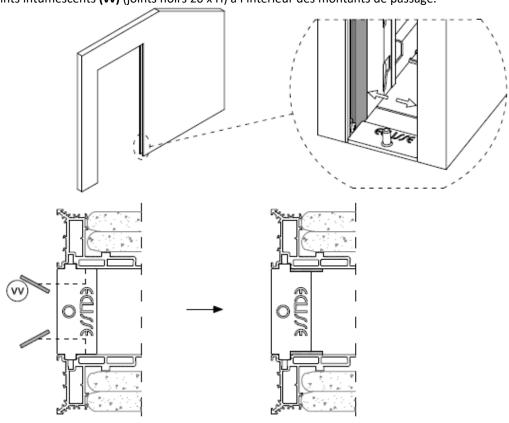
Fixer le guide au sol (hh) entre les montants de passage à l'aide des vis (ii) fournies.



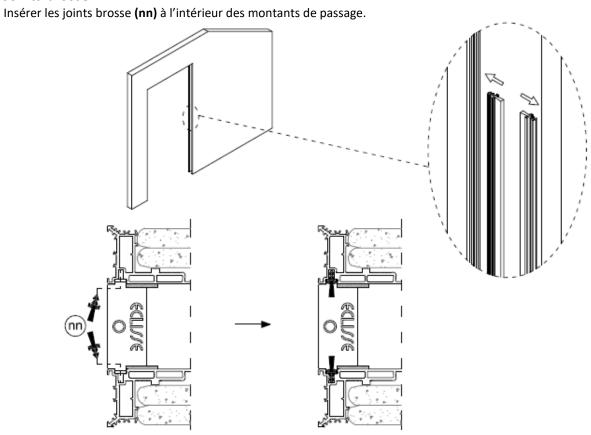


Joints intumescents pour les montants de passage.

Coller les joints intumescents (vv) (joints noirs 20 x H) à l'intérieur des montants de passage.



Joints brosse.

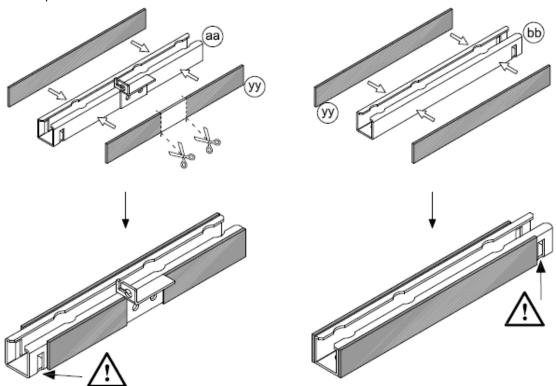




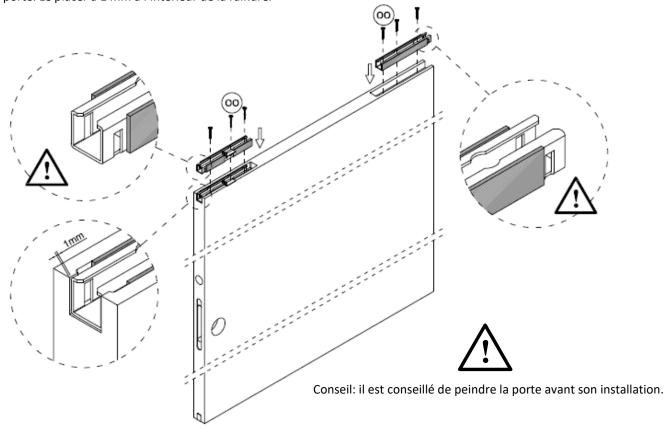
Support – AVANT et ARRIÈRE.

Comme le schéma ci-dessous, couper le joint intumescent (yy) (joint noir 20 x 800) et coller sur les côtés des supports.

ATTENTION! Ne pas recouvrir l'extrémité accueillant la butée de fin de course.



Monter les supports dans les rainures supérieures de la porte, en gardant l'extrémité vers l'extérieur de la porte comme indiqué sur le schéma ci-dessous. ATTENTION! Le support avant ne doit pas être affleurant au panneau de porte. Le placer à 1 mm à l'intérieur de la rainure.

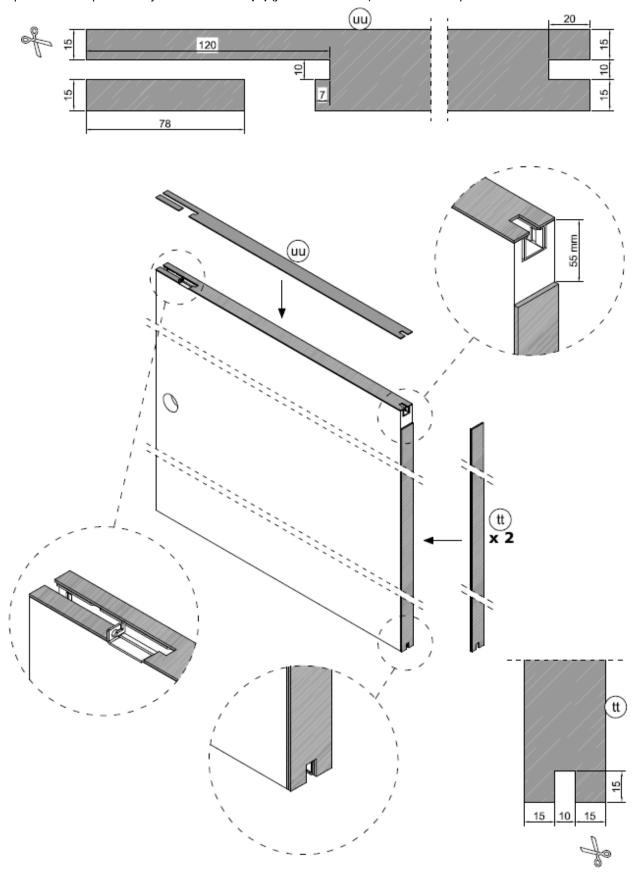




Joints intumescents pour le panneau de porte.

Coller les joints intumescents sur les chants de la porte.

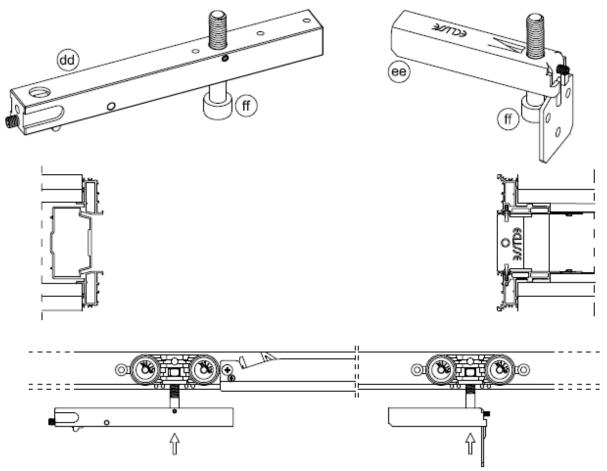
Suivre les instructions ci-dessous et appliquer le joint intumescent (uu) (joint noir 40 x LP) sur la partie supérieure de la porte et le joint intumescent (tt) (joint noir 40 x HP) à l'arrière de la porte.



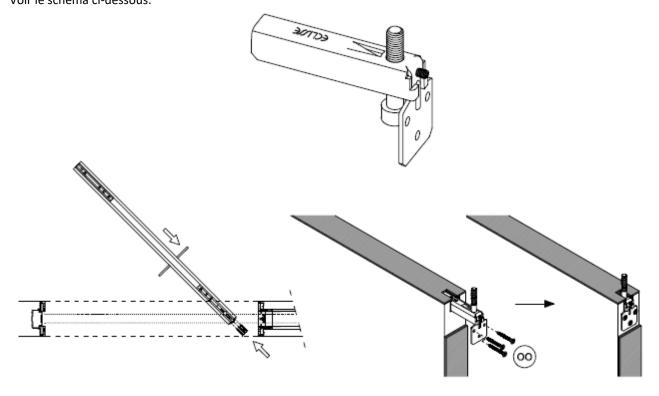


Système Dispositif A.T. – AVANT et ARRIÈRE.

En utilisant les vis, TCCEI M8x40 (ff) fournies, monter les dispositifs du système A.T. (dd – ee) sur les chariots de coulissement.

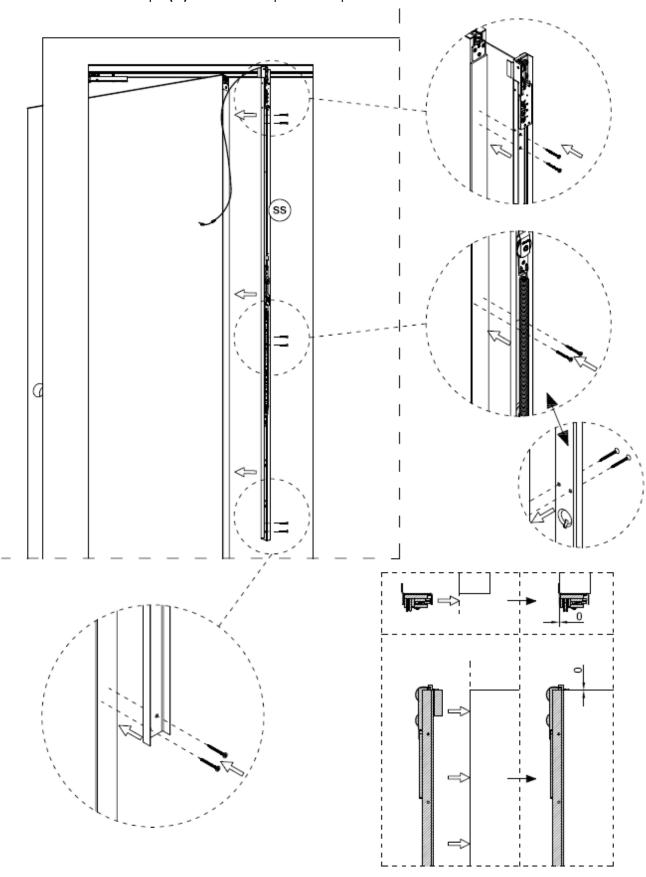


En utilisant les vis fournies **(oo)**, fixer le dispositif arrière dans la rainure du panneau de porte. Voir le schéma ci-dessous.



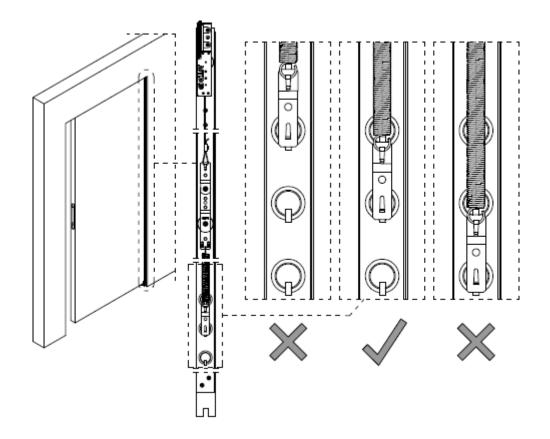
Fermeture automatique.

Fixer la fermeture automatique (ss) sur l'arrière du panneau de porte.

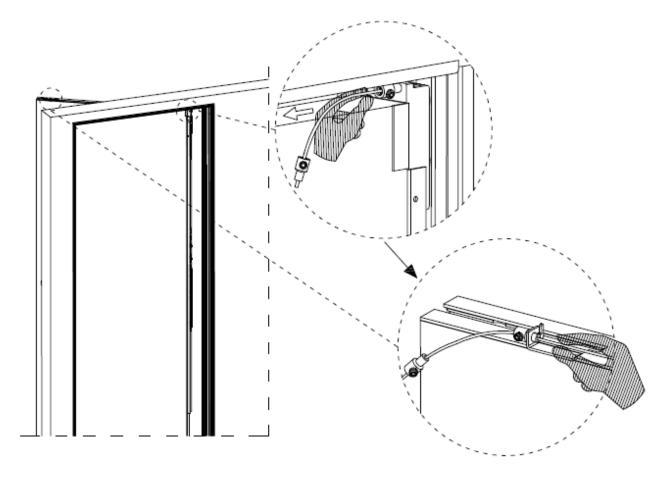




Régler la résistance de la fermeture automatique en vérifiant que le ressort est bien fixé dans le crochet du milieu.



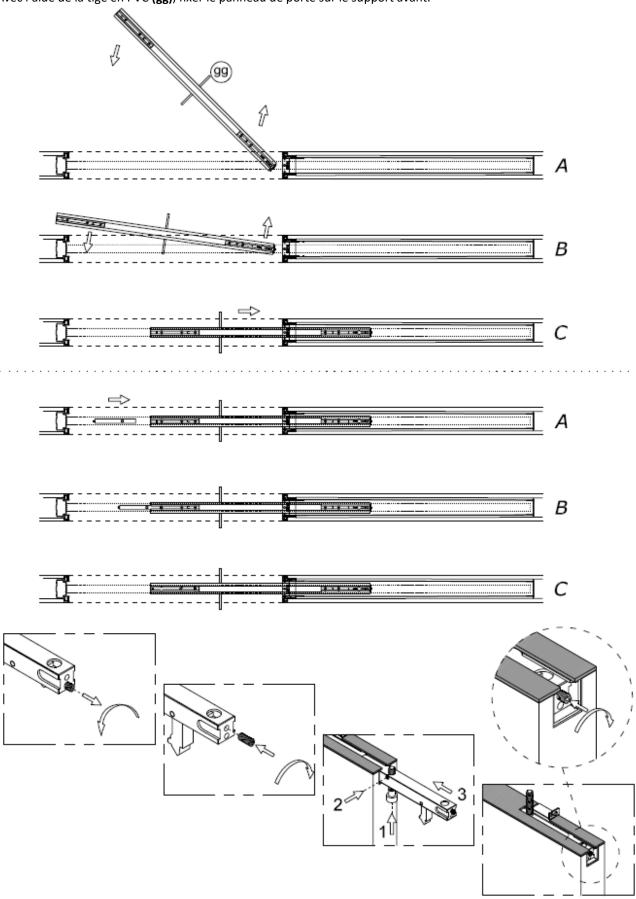
Tirer le câble jusqu'à ce qu'il passe dans le passe-câble du support avant.





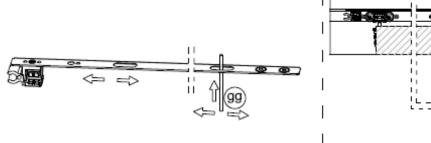
Panneau de porte.

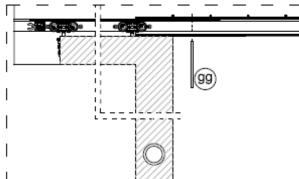
Avec l'aide de la tige en PVC (gg), fixer le panneau de porte sur le support avant.

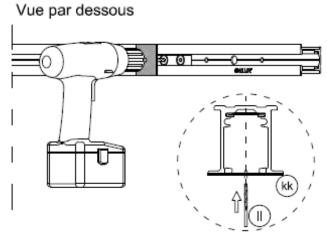


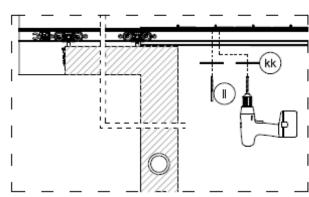


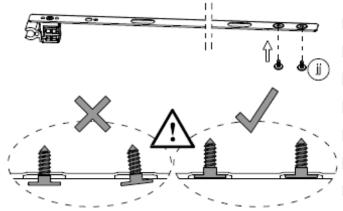
Après avoir réglé, comme vous le souhaitez, la position de la butée de fin de course, verrouiller la butée arrière avec les vis. Voir le schéma ci-dessous.

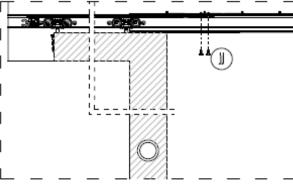






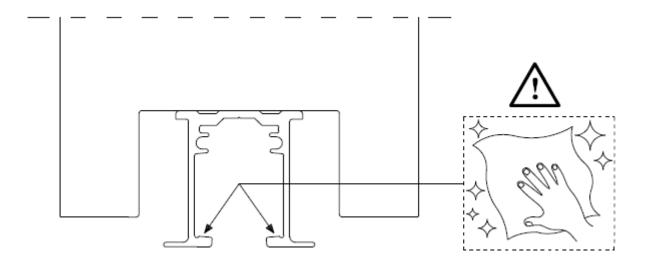




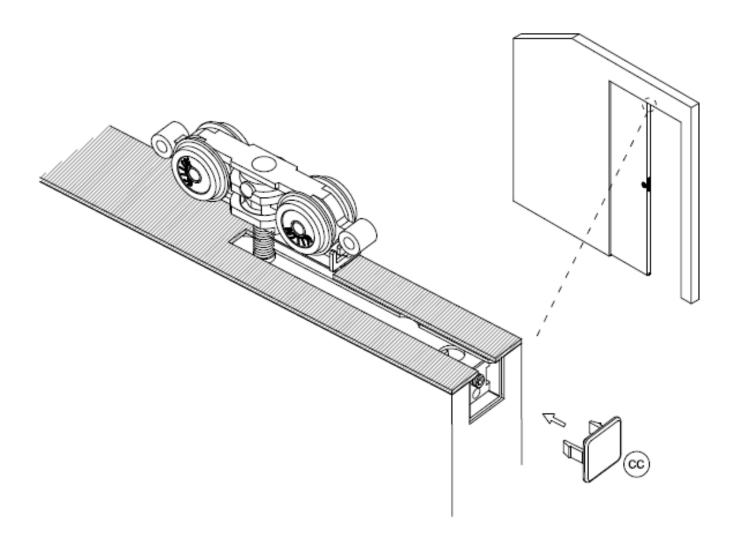




Nettoyer le rail de tout résidu qui empêcherait le bon coulissement de la porte.



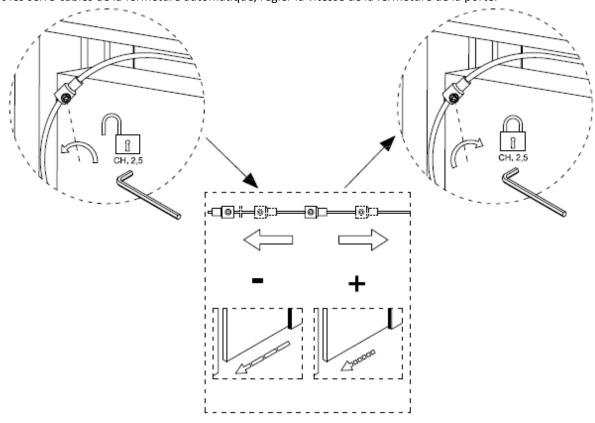
Mettre le cache (cc) sur le dispositif avant.



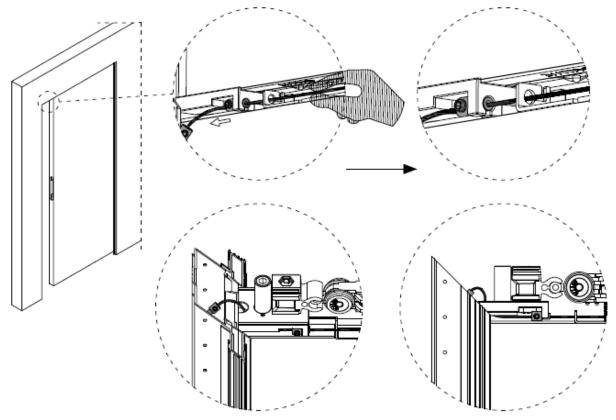


Résistance de la fermeture automatique.

Avec les serre-câbles de la fermeture automatique, régler la vitesse de la fermeture de la porte.



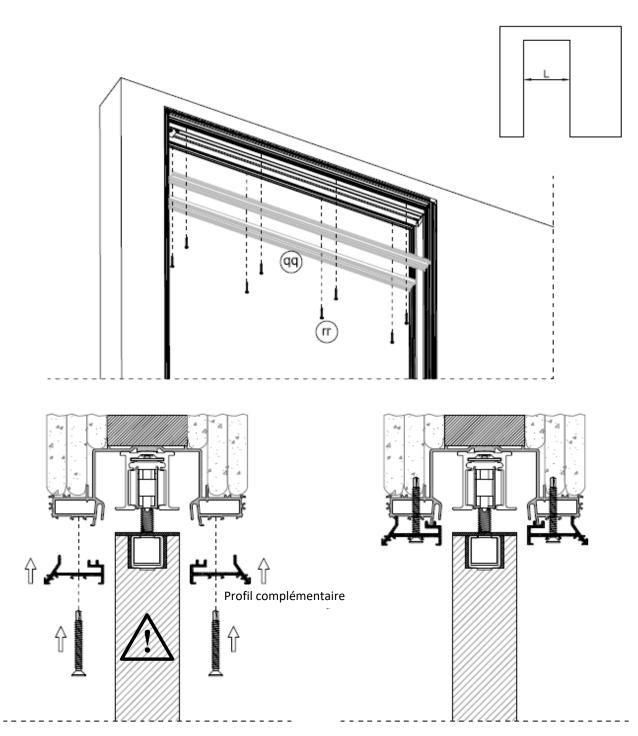
Bloquer ensuite le câble grâce au premier trou sous le support de la butée de fin de course. Le câble restant passe au niveau de l'encoche, derrière la butée de fin de course. Puis le câble passe derrière le montant de butée du châssis.



0394

Profils complémentaires - TRAVERSE et MONTANT DE BUTÉE.

En utilisant les vis 4,8 x 38 (rr) fournies, monter les profils complémentaires (qq) sur la traverse.

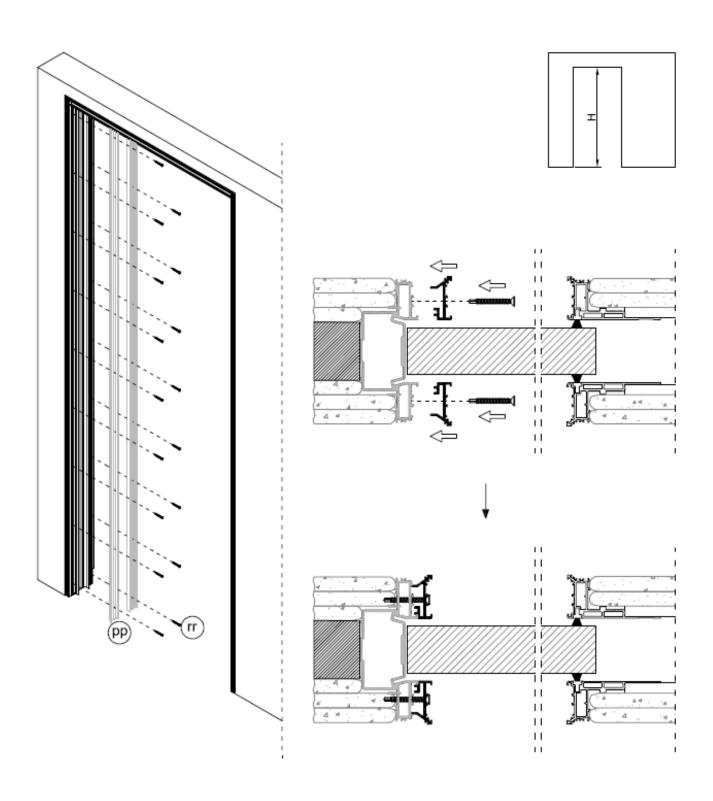




Conseil : La porte n'est pas démontable sans le démontage des profils complémentaires en traverse haute. Il est conseillé de peindre la porte avant ce montage.



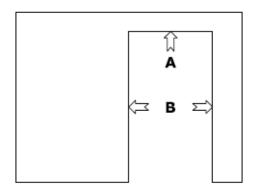
En utilisant les vis 4,8 x 38 (rr) fournies, monter les profils supplémentaires (pp) sur le montant de butée.

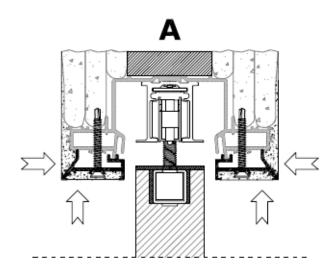


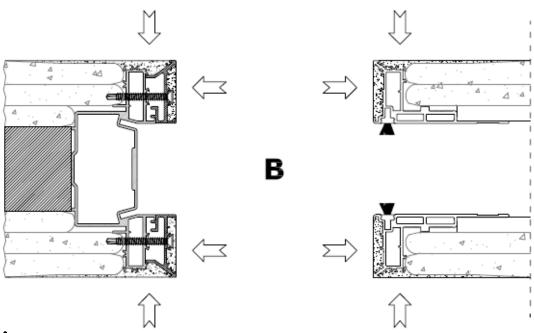


Finition.

Finir les angles au mortier adhésif dans la continuité de la cloison.







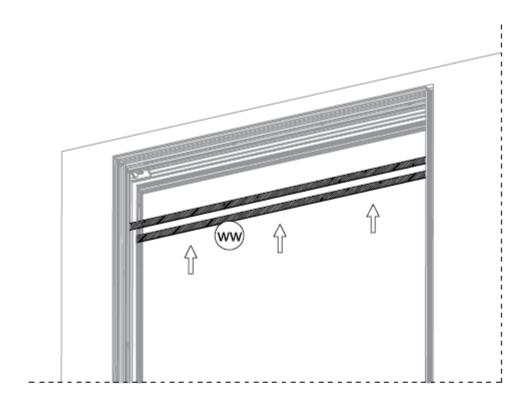


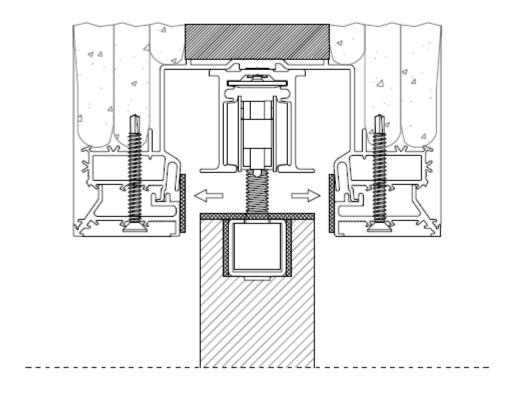
Il est conseillé de traiter les joints avec des bandes armées grillagées (non fournies).



Joints intumescents pour la traverse.

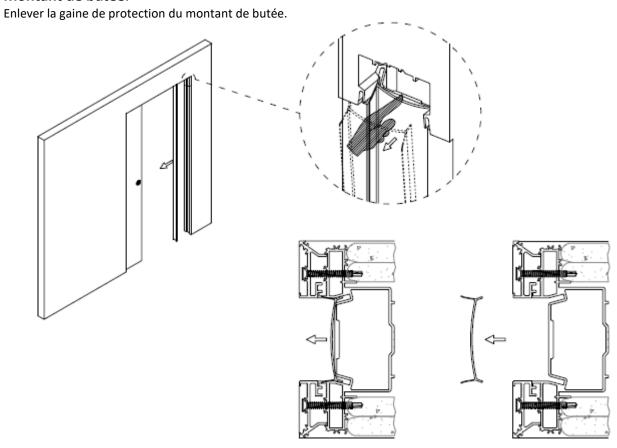
Coller les joints intumescents (ww) (joints noirs 20 x L) à l'intérieur de la traverse.



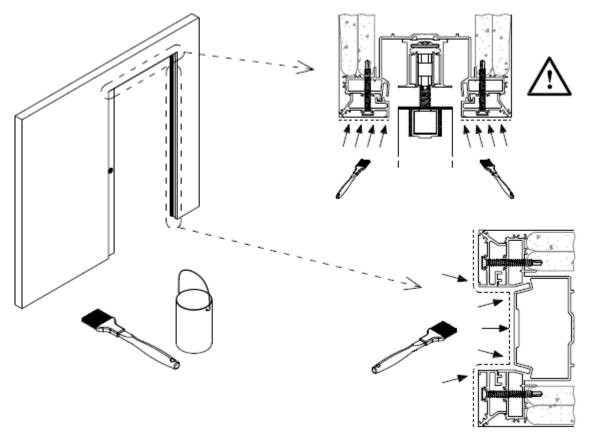




Montant de butée.



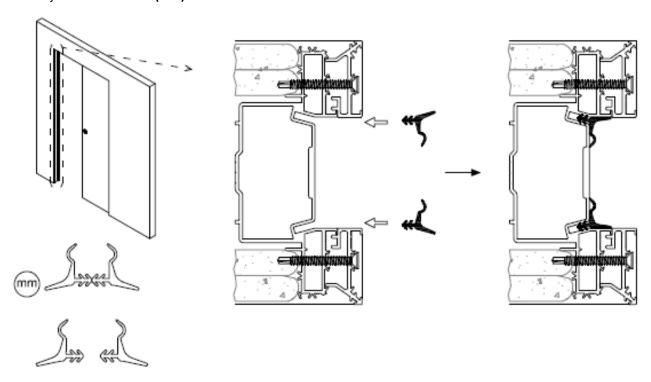
Peindre la traverse et le montant de butée.



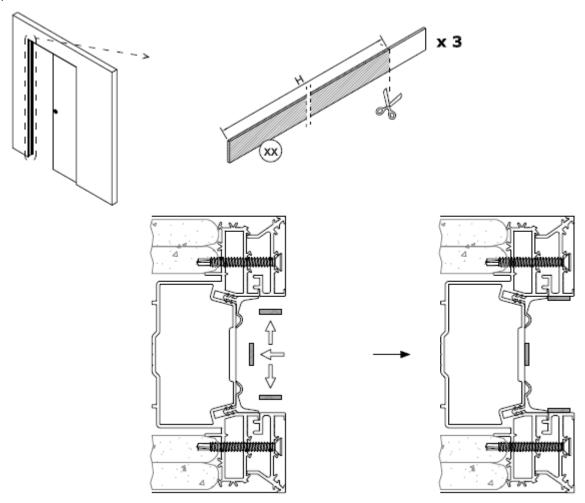


Joints du montant de butée.

Insérer les joints d'étanchéité (mm) dans le montant de butée.



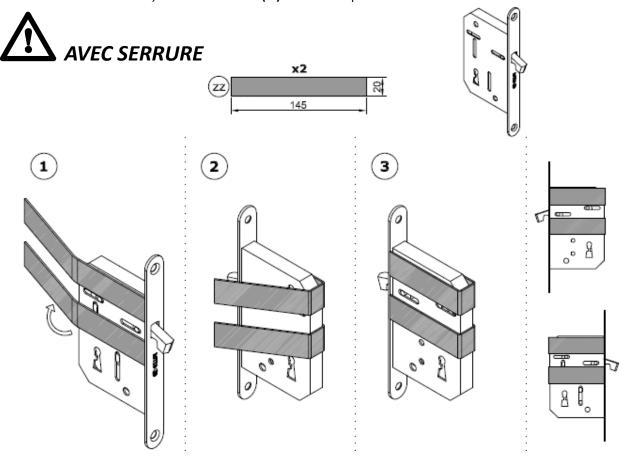
Découper les joints blancs 10 x 2100 (xx) en fonction de la hauteur du montant de butée et les coller sur les 3 côtés, à l'intérieur du montant.



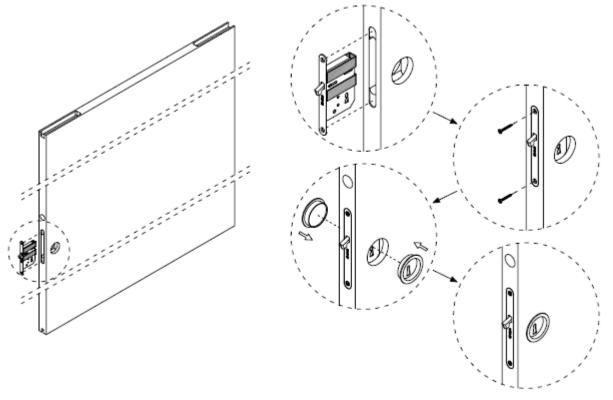


Panneau de porte avec serrure.

Couvrir la serrure avec les 2 joints intumescents (zz) comme indiqué sur les dessins.



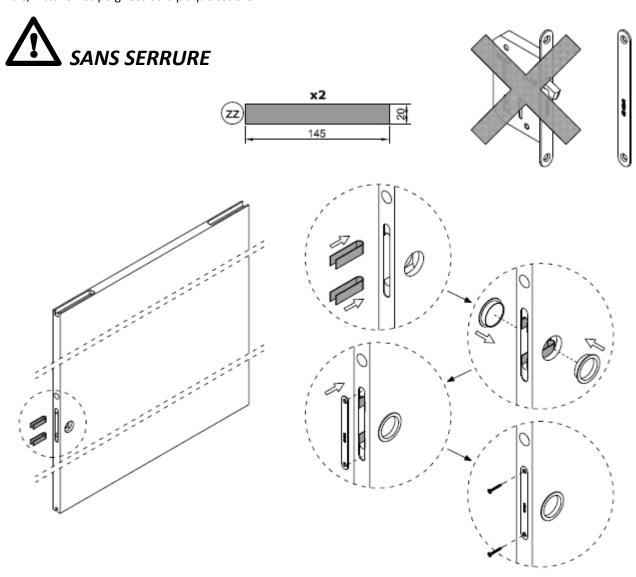
Installer les poignées et la serrure.





Panneau de porte sans serrure.

Insérer les joints intumescents dans le rainurage du panneau de porte. Puis, installer les poignées et la plaque têtière.



0394

Document à l'attention de l'installateur.

Pour terminer l'installation du produit ECLISSE Syntesis® Line El30, l'installateur doit remplir les annexes ci-dessous :

- ANNEXE 1 : Déclaration de conformité;
- ANNEXE 2 : Déclaration de la bonne installation des matériaux classés pour la résistance au feu, des portes et autres éléments de fermeture en fonction de la classification.

Modifications après l'installation.

Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1 : 2013 (B.1), le remplacement d'un des composants modifie le produit initialement soumis à l'essai et à l'approbation annihilant même son homologation, à l'exception que le remplacement soit autorisé par le fabricant dans le manuel d'utilisateur ou de maintenance. C'est pourquoi :

Il n'est pas possible de remplacer des pièces qui nécessitent un usinage tel que le perçage, la soudure non prévu dans le livret. Il n'est pas possible d'effectuer des interventions sur les portes ou les châssis qui ont subi une déformation et qui compromettent l'étanchéité du produit.

Bien que cela ne soit pas spécifiquement prévu dans la documentation, les interventions listées dans le tableau suivant sont autorisées, certaines d'entre elles étant intégrées car elles sont reconnues comme améliorant la situation existante.

1) Il est possible de remplacer les petites pièces d'accessoires (vis, ressorts, etc.) mises à disposition par les fabricants avec des éléments identiques en terme de taille et de performance (par exemple des matériaux de même type).

2) Il est possible de remplacer des composants – accessoires (fermeture de porte, dispositif d'ouverture, poignée et serrure, etc.) avec des éléments identiques en terme de taille et de performance (même fabricant et modèle) ou avec des performances supérieures.

En cas de doutes, contacter le fabricant pour obtenir des informations complémentaires.

Marquage du produit.

Selon l'arrêté ministériel du 21.06.2004, les produits sont équipés d'une marque de conformité spécifique, constituée d'une gravure laser apposée. Cette marque indique les détails du fabricant, du produit en question et du numéro de série.

Au cas où il serait nécessaire de contacter le fabricant, pour des raisons de maintenance, ou pour toute modification, décrivez en détail les données contenues dans le marquage de référence mentionné précédemment pour informer de toutes les spécificités du produit.

Exclusion de garantie.

Les portes avec les conditions suivantes sont exclues de la garantie:

- Non soumises à un entretien ordinaire;
- Manipulées par du personnel non qualifié;
- Les dommages actuels ont été causés par une utilisation inappropriée;
- Présence de dégradations causées par des coups ou d'autres types de chocs;
- Pièces et / ou accessoires installés n'ont pas été fournis par le fabricant, ou ne répondant pas au consentement explicite cité ci-dessus.

0394

Utilisation.

Les indications suivantes sont recommandées pour une bonne utilisation:

- Nettoyer uniquement avec un torchon humide, en utilisant éventuellement des détergents neutres;
- Ne pas forcer l'ouverture / la fermeture de la porte si vous rencontrez un obstacle ou que la porte ait des difficultés à se fermer; essayer de comprendre les causes du blocage et les retirer sans endommager la porte;
- Ne pas bloquer la porte lors de l'ouverture au moyen de cales, mais uniquement avec des aimants électromagnétiques spécifiques aux portes coupe-feu;
- Ne pas déverrouiller manuellement les portes si elles sont bloquées par des aimants électromagnétiques ou tout autre système électromagnétique;
- Pour les portes verrouillées en position ouverte, vérifier l'efficacité du système de fermeture automatique et laBfréquence d'essai du système d'alarme incendie (au moins une fois par mois).

 Voir la norme UNI EN 11473-1 : 2013 (A.2.4);
- Ne pas tirer la porte dotée d'une fermeture automatique pour accélérer sa fermeture au risque d'endommager le mécanisme;
- Ne pas heurter la porte avec tout type de matériel qui pourrait l'endommager;
- Si la porte dotée d'une fermeture automatique est installée dans un environnement passant, assurez-vous que le débit de la fermeture automatique soit lent et ordonné.

Entretien.

L'utilisation non conforme et le manque d'entretien sont les principales causes de la casse des composants du produit. Conformément à l'arrêté ministériel du 21.06.2004 article 3, paragraphe 4, les contrôles périodiques et l'entretien des portes coupe-feu sont obligatoires et effectués par le propriétaire du bâtiment, qui le confie à une personne compétente et qualifiée. Selon le même décret article 2, paragraphe j, la périodicité doit être au moins semestrielle. Les fréquences inférieures peuvent être appliquées par le propriétaire du bâtiment à la rédaction du plan de maintenance en tenant compte des conditions d'utilisation. Les cycles indiqués dans le tableau suivant sont purement indicatifs et le propriétaire de l'activité doit trouver le bon cycle pour garantir la bonne utilisation et le bon fonctionnement du matériel. Comme indiqué dans la norme UNI 11473-1 : 2013, le responsable de la maintenance est responsable de la prise en charge ou de la vérification préalable de:

- l'exécution de l'installation conformément aux instructions;
- l'intégrité et l'étanchéité des systèmes de fixation;
- l'intégrité de la porte, du châssis et de tous les autres composants de la porte et leur conformité selon les instructions du fabricant;
- la disponibilité de la documentation accompagnant le produit, et en particulier ce manuel d'instructions et tous les rapports d'inspection précédents.

Activités	Fréquence	État
PRISE EN CHARGE	N.A.	Lors de la signature du contrat ou lors du premier contrôle périodique
SURVEILLANCE	En relation avec l'évaluation des risques	Selon le plan de maintenance établi par le propriétaire du bâtiment
CONTRÔLE PÉRIODIQUE	Dans un minimum de deux fois / an (tous les six mois)	Pendant les contrôles du technicien de maintenance
ENTRETIEN ORDINAIRE	Occasionnellement en cas de légères anomalies trouvées	Selon l'exigence
ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE	Occasionale in caso di non conformità rilevate	Selon l'exigence



0394

Plan de maintenance.

PORTE RÉSISTANCE AU FEU		Modèles: X376 - Syntesis® Line EI30					
LOI SUR L'APPROBATION DE LA PORTE:		TV307EI2030P003					
NUMÉRO DE SÉRIE:							
INSTALLÉ À:							
DATE DE CONTRÔLE:							
CONTRÔLE DE LA PORTE FAIT PAR:							
ENTREPRISE:							
Plan de maintenance de la porte coupe-feu	Vérification (positive)	Vérification (négative)	Utilisation légère (moins de 2500 cycles annuel)	Utilisation moyenne (moins de 5000 cycles annuel)	Solution au problème		
1) Châssis et porte							
Vérification de la plaque d'homologation			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le fabricant		
Encombrement du passage inapproprié			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le propriétaire		
Vérification de l'assemblage du châssis et de la porte			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le fabricant		
Vérification de l'intégrité du châssis et de la porte			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le fabricant		
Vérification de l'aplomb et de la bonne fermeture de la porte			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Réglage des charnières		
2) Jeu de la porte							
Contrôle du jeu de la porte (indiqué précédemment)			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Réglage des charnières		
3) Joints							
Contrôle des joints intumescents			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le fabricant		
Contrôle des joints d'étanchéité à froid			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Contacter le fabricant		
4) Serrure							
Lubrification et enregistrement des serrures			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Utiliser un spray lubrifiant sec. Seulement pour la partie mobile.		
Vérification du fonctionnement du cylindre			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
5) Fermeture automatique							
Vérification du mécanisme du dispositif			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
Lubrification du dispositif			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
Vérification et ajustement éventuel de la résistance de la fermeture			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
Vérification et ajustement éventuel de la vitesse de fermeture automatique			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir le tableau de force		
Vérification et réglage éventuel du fonctionnement du dispositif			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
6) Poignée							
Vérification de la fixation et de l'usure			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
7) Dispositif de retenu (butée de fin de course)							
Vérifier le fonctionnement avec les boutons de test ou tout autre appareil en charge			tous les 6 mois	tous les 3 mois	Voir les instructions de l'accessoire		
NOTE:							

0394

Tableau de force (UNI 11473-1:2013).

	UNI EN 14600	Largeur de porte [mm]	Temps de fermeture [sec]	
		600	> 4	
		700		
Fermeture automatique - vitesse de fermeture		800		
		900	> 5	
		1000	> 6	
		1100		
		1200	> 7	

Carte de maintenance.

La carte de maintenance doit être apposée par l'entreprise responsable de l'exécution du service de maintenance. Chaque porte mise en service doit être équipée de l'étiquette d'entretien. Sur la carte doit être signalé :

- Nom de l'entreprise et signature de la personne effectuant la maintenance;
- Date de vérification et / ou d'intervention.

Contacter pour information.



ECLISSE FRANCE SAS

5 rue Sainte Anne de Guélen, CS 14036 29337 QUIMPER CEDEX Tel. +33 02 98 90 56 96 https://www.eclisse.fr/

0394

Satisfaction form.

Satisf	action/Complai	int issued by (S	ODDISFAZIONE/	RECLAMO ISTR	UITO DA):	
Name: NOME Address: INDIRIZZO Tel: e-mail: Customer Code: CODICE CLIENTE Order nr: NUMERO ORDINE			CRIPTION			
		DES	CRIZIONE			
		(%)	(%)	(%)	(%)	(S)
SÉLECTION PRODUIT						
Assistance Technique						
DÈLAI DE LIVRAISON						
RESPECT DES SPÉCIFICATIONS						
NOTE						
Date:			Signature: _			